



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 juillet 2017  
Français  
Original : russe

---

### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

#### **Note verbale datée du 19 juillet 2017, adressée au Président du Comité par la Mission permanente du Kirghizistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République kirghize auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) et, se référant aux résolutions 2321 (2016) et 2356 (2017) du Conseil, a l'honneur de l'informer que les dispositions de ces deux résolutions ont été communiquées aux autorités compétentes de la République kirghize et guident actuellement les travaux que mènent tous les ministères et départements concernés.

La République kirghize est résolue à appliquer les instruments et les principes internationaux relatifs au désarmement et à la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.

